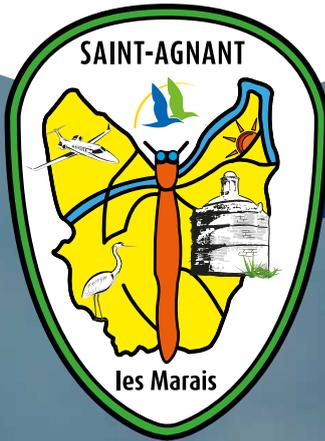


MAG # 10
AVRIL.2024



S A I N T - A G N A N T

Le mot du maire

Chères Saint-Agnantaises,
Chers Saint-Agnantais,

Le printemps est là ! La nature renaît, nous offre la bonne humeur et l'énergie.

Les aléas climatiques de ces derniers mois n'ont pas épargné Saint-Agnant. Les tempêtes successives ont engendré des inondations, maîtrisées grâce à l'intervention des secours, du Conseil Départemental et des agents municipaux que je remercie une nouvelle fois.

Ces premiers mois de l'année, vos élus ont construit le programme 2024 lors de réunions de travail, des conseils d'école et des commissions.

Vous retrouverez d'ailleurs dans ce Mag un zoom sur les décisions prises en matière de voirie.

Les orientations budgétaires ont été établies : elles nous imposent de maintenir les efforts fournis et de prolonger une gestion maîtrisée et rigoureuse des deniers publics. Nous adaptons notre budget à de nouveaux enjeux.

Grâce à l'optimisation des dépenses et aux choix budgétaires, nous pouvons continuer à vous offrir des moments de partage et de convivialité : la fête de la musique ou le 13 juillet (et son feu d'artifice). Le 7 août, la commune accueillera, en partenariat avec la CARO « Les Mercredis Jazz ».

Nouveau dans ce Mag : une page de jeux réalisée par le comité des sages. A vous de jouer !

Votre Maire, Bernard GIRAUD



Toute l'actualité de votre commune
en temps réel sur votre smartphone

100% GRATUIT **100%** ANONYME **0%** PUBLICITÉ

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles



Ville de Saint Agnant
www.facebook.com/saintagnant

Suivez-nous !



www.saint-agnant.fr

MAIRIE DE SAINT-AGNANT
76, av. Charles de Gaulle

05 46 83 30 01
mairie@saintagnant.fr



LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ !

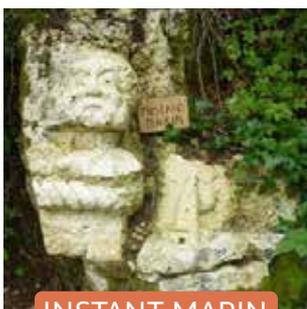
*Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !
Voici le printemps, mars, avril au doux sourire !
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !*

Victor Hugo

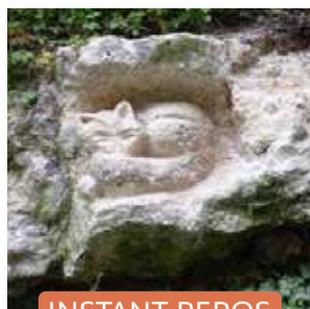
A travers ce poème, Victor Hugo décrit très bien une saison aimée de tous quelle que soit l'époque : « le printemps ». Synonyme de retour de la chaleur, des hirondelles, des fleurs et des jours s'allongeant. Nos ancêtres se réunissaient pour ces instants de fête, où la durée du jour est égale à celle de la nuit. Des vestiges de ces lieux de communion avec la nature célébrant l'équinoxe de printemps sont encore visibles à travers le monde, à l'instar de « Stonehenge » en Angleterre ou du site aztèque de « Teotihuacan » au Mexique qui en sont de merveilleux témoins.

En spectateurs privilégiés que nous sommes, nous pouvons également accompagner cette nature qui s'éveille dans nos plaines et marais.

Durant votre balade sur nos chemins, si vos pérégrinations vous amènent à emprunter la vélodyssée en direction de Cabariot, vous pourrez découvrir une réalisation très minérale, en surprenant un Saint Agnantais sculpteur amateur, Pascal B., muni d'un marteau et de burins, afféré à réaliser sa dernière œuvre figurative dans un incroyable enchevêtrement de verdure. Vous pourrez également admirer quelques-unes de ses sculptures, que l'on peut associer au « land-art ».



INSTANT MARIN



INSTANT REPOS



INSTANT PAISIBLE

A proximité, une œuvre de conception différente mais toujours associée au « land-art éphémère » en mousse d'une artiste inconnue.



Bonne découverte à tous, n'oubliez pas en papillonnant d'ouvrir vos chakras.

LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Il sont arrivés sur le chemin qui les a menés, d'une douce euphorie vers un moment d'activité et d'excitation intense où la perspicacité a été de mise.

L'œil bien ouvert, regardant à droite, à gauche, de nombreux petits drôles du marais sont bien là, leurs poches prêtent à recevoir l'objet le plus convoité, qu'il soit lapin, poisson ou simplement sous sa forme traditionnelle d'œuf.

La municipalité, le comité des sages et les parents, sont venus assister à ce ballet, avec une certaine délectation de voir cette saine effervescence, la tradition est respectée.



LA COMMISSION PATRIMOINE BÂTI, NON BÂTI ET URBANISME DU 31 JANVIER 2024

Lors de cette commission réunissant élus, habitants, et membres du comité des sages, plusieurs points ont été abordés et des décisions ont été prises.

PROJET AVENUE DU CANAL DE LA BRIDOIRE

Une étude a été lancée en 2017 avec plusieurs acteurs : la ville, le Département, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO), le Syndicat Départemental d'Electrification et Equipement Rural de la Charente-Maritime (SDEER), Orange, Eau 17 et les riverains.

L'étude du projet reprendra au second semestre 2024 et notamment l'enfouissement des réseaux sur la période 2025-2027 par le SDEER.

Les travaux relatifs à ce projet seront réalisés en 2027 en 2 phases pendant 8 mois environ.

CARREFOUR À FEUX AV. BRIDOIRE, AV. MONTIERNEUF AV. CHARLES DE GAULLE, AV. VILLENEUVE

Suite aux intempéries du mois de novembre 2023, l'ensemble des éléments constituant la régularisation de la circulation au carrefour s'est mis en défaut et s'avère irréparable.

Conformément au projet de l'avenue du canal de la Bridoire et à la règle de circulation mise en place dans la ville, il a été décidé de ne pas remplacer les feux et de les supprimer. La municipalité et le Département travaillent conjointement sur le devenir du carrefour. Sachant que l'avenue du Canal de la Bridoire est une voie départementale, c'est le Département qui prendra la décision finale, en accord avec la municipalité.

CHEMIN DES VALLÉES

Cette voie dessert Allée des Cavaliers, Allée de la Promenade, Allée des Chardonnerets et le Chemin Rouge. Après enquête auprès des riverains, cette portion de route sert aussi de déviation au croisement « Bridoire-Montierneuf », ce qui accroît le trafic, les incivilités routières, la vitesse et le passage des poids lourds. Actuellement, et suite aux intempéries, la rue est en très mauvais état. La structure de la voirie n'a pas été dimensionnée pour accueillir le trafic existant. La décision a été prise de mettre ce chemin en « Voie sans issue »

avec accès unique entrée et sortie par l'avenue du Canal de la Bridoire afin de préserver sa structure en limitant le trafic. Une barrière sera posée au niveau de l'Allée de la Promenade, ne permettant pas aux lotissements de rejoindre Montierneuf par cet accès.

Depuis la mise en « Voie sans issue », la tranquillité est revenue dans ce quartier, nous sommes en zone apaisée et les administrés en sont satisfaits.

Le flux et le problème de vitesse seront fortement limités. L'accès aux vélos reste autorisé et la vitesse limité à 30 km/h.

AVENUE DE VILLENEUVE



Mise en place de chicanes avenue de Villeneuve, entre l'allée des Jonquilles et la rue des Cordries. La seconde partie, allée des Forêts a été supprimée momentanément, à la demande des riverains et dans l'attente des études en cours.

ALLÉE DES FRÊNES

Compte-tenu de la dégradation d'une partie de l'allée des Frênes et pour faire suite à la construction du lotissement « le pigeonier », une réhabilitation va être menée. Ces travaux consistent à créer un chemin piétonnier reliant l'allée des artisans à l'allée des Frênes. Travaux à réaliser fin 2024 début 2025 en interne avec la participation de la CARO.

QUELQUES PROJETS PROGRAMMÉS À PLUS LONG TERME :

- Réhabilitation des écoles (étude en cours)
- Réhabilitation des fontaines
- Rue du Péré
- Réflexion sur la Place de Verdun

NOUVEAU SITE DE LA MAIRIE

Depuis le 1^{er} février, le nouveau site internet de la ville est en ligne. Une refonte complète a été effectuée. Il est plus attractif et accessible.

Il est encore en cours de construction, nous y apportons des éléments nouveaux de jour en jour.

Si vous êtes artisan, commerçant, auto-entrepreneur, professionnel de santé et que vous n'êtes pas répertorié, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous sommes à la recherche de photos en format paysage de la ville, de son patrimoine, de sa nature pour illustrer le site. Le printemps arrive et est propice à de belles photos. N'hésitez pas à nous les transmettre : communication@saintagnant.fr



NOUVEAUX COMMERCES

Nouveaux commerces dans nos locaux aux Halles du Marais : Charcuterie / Fromagerie / Traiteur et vente de pain le dimanche matin.



HALTE DE REPOS À L'ANCIENNE GARE

Afin de créer une halte de repos pour les cyclotouristes et les randonneurs empruntant La Vélodyssée, le Département de la Charente-Maritime a fait l'acquisition et a installé à l'ancienne gare deux tables de pique-nique et deux appuis vélo en châtaignier.



JUMELAGE

Un jumelage entre Saint-Agnant et la ville de Domessin (73) est en projet depuis plusieurs semaines. La ville a procédé à différents appels afin de mobiliser des personnes intéressées.

Lors de la réunion du 4 mars dernier, la décision a été prise de poursuivre la démarche. Un groupe réunissant plusieurs personnes volontaires a été créé et le projet est en cours d'écriture.

Vous êtes intéressés pour rejoindre ce groupe ? N'hésitez pas à vous faire connaître en envoyant un mail à l'adresse : jumelage@saintagnant.fr

PASSAGE AUX LAMPES LED

Dans le cadre de sa politique en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie, la collectivité a engagé des travaux de modernisation de son parc d'éclairage public en accélérant la mise en œuvre du passage en lampes LED sur l'ensemble du parc de la collectivité. 400 points lumineux de la ville sont concernés.

Le projet a été subventionné en partie par le SDEER et l'Etat au titre du Fonds Vert (qui vise à accélérer la transition écologique des collectivités et à les accompagner dans leurs projets de performance environnementale, d'adaptation au changement climatique et d'amélioration du cadre de vie). Le reste étant à la charge de la ville.

Ce dispositif apporte un meilleur éclairage et une diminution importante du coût de la consommation énergétique, compte tenu du coût actuel de l'énergie.



ACCUEIL DES ENFANTS INSCRITS AUX CENTRES DE LOISIRS

Durant les vacances de Pâques (du 15 au 26 avril) et d'été (du 08 juillet au 02 août), 80 enfants inscrits aux centres de loisirs des communes voisines et habituellement accueillis à Echillais, seront reçus dans nos locaux, par des agents du SEJL pour l'animation et des agents municipaux pour la restauration.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES



- Votre enfant est né en 2021 et entre en petite section
- Votre enfant entre au CP
- Vous êtes nouveaux arrivants

N'oubliez pas d'inscrire votre enfant à l'école. Pour cela, rendez-vous en mairie, avec les documents suivants :

- Livret de famille ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Extrait de jugement en cas de séparation ou de divorce ;
- Pièce d'identité du déposant du dossier ;
- Certificat de radiation ancienne école (le cas échéant).

Une fiche d'inscription au restaurant scolaire devra également être fournie pour chaque enfant.

Renseignements à la mairie au 05 46 83 30 01. Les documents sont téléchargeables sur le site de la ville.

RAPPEL DU MODE D'EMPLOI DES BACS À ORDURES MÉNAGÈRES

Les bacs sont à sortir la veille de la collecte à partir de 18h et à rentrer le lendemain matin.

Les bacs ne doivent pas déborder. S'il y a des dépôts hors du bac, la collecte sera refusée.

Ne pas mettre dans les bacs ou dans les sacs des déchets verts, des déchets dangereux, des gravats, des encombrants. Si c'est le cas, la collecte sera refusée.

Consultez le guide du tri sur : www.agglo-rochefortocean.fr

COMPOSTEURS PARTAGÉS

Les collectivités doivent offrir à leurs habitants une solution de tri et de valorisation de biodéchets. La CARO déploie depuis plusieurs mois des sites de compostage partagé sur l'ensemble des communes de son territoire.

L'intégralité des sites devrait être opérationnelle d'ici juillet.

En attendant, nous vous invitons à vous équiper de composteurs individuels, en vous rendant à la mairie munis d'une pièce d'identité et de votre dernière redevance d'ordures ménagères ou à la CARO où se tient une permanence de distribution tous les lundis matins de 09h00 à 12h00 au Parc des Fourriers.



POLICE DE PUBLICITÉ : UNE COMPÉTENCE DÉCENTRALISÉE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les maires sont compétents pour assurer la police de la publicité sur leur territoire, que leur commune soit ou non couverte par un Règlement Local de Publicité.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 05 46 83 30 01.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin. Pour voter, pensez à vous inscrire sur les listes électorales :

- Jusqu'au 1^{er} mai sur www.elections.interieur.gouv.fr
- Jusqu'au 3 mai en mairie

Pour faire une procuration :

- En ligne sur : www.maprocuration.gouv.fr
- En vous rendant dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, un tribunal judiciaire dont dépend votre domicile ou votre lieu de travail.

Pour pouvoir voter, vous devez prouver votre identité. N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif d'identité. Retrouvez la liste des papiers d'identité pouvant être présenté lors du vote sur le site :

www.service-public.fr

Enfin, pensez à vérifier sur votre carte d'électeur le bureau de vote dont vous dépendez avant de vous déplacer : salle des fêtes (bureau 1) ou gymnase (bureau 2).



CHIENS TENUS EN LAISSE

Lors de vos promenades, nous vous demandons de bien vouloir tenir votre chien en laisse. Ce geste de civisme assure la sécurité et le respect de tous.



SPECTACLE CLAN CABANE

Le terrain de jeux de la Compagnie la Contrebande était à Saint-Agnant samedi 23 mars.

Les artistes ont présenté à un public multigénérationnel (plus de 200 personnes), leur spectacle « Clan Cabane ». De bons en rebonds sur leurs trampolines, ils ont renoué avec nos âmes et jeux d'enfants.

La municipalité remercie Le théâtre de la Coupe d'Or, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, la compagnie La Contrebande, les nombreux spectateurs et toutes les personnes ayant participé à l'organisation de ce moment.

**la
contrebande**



LA SAINT-VALENTIN

Cupidon a frappé Saint-Agnant le 14 février !

14 messages ont été diffusés toute la journée sur le panneau lumineux de la ville à l'occasion de la Saint-Valentin.

Des déclarations entre amoureux, entre membres d'une même famille, des remerciements professionnels, une demande en mariage. Merci à tous pour votre participation.



CARNAVAL

Le vendredi 15 mars, l'association Les Loustics du Marais organisait pour les enfants des écoles « Le Carnavaboum ». Après un défilé dans les rues de la ville, tous se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour une boum et des animations. En début de soirée, M. Carnaval a été brûlé. Selon la tradition, en brûlant M. Carnaval, on met un terme à l'hiver et on annonce le printemps.



CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Le mardi 19 mars a eu lieu la cérémonie commémorative à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le discours officiel de Madame Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire a été lu, ainsi qu'un message de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA).

A l'issue de la cérémonie, Monsieur René RÉAU a reçu ses galons de lieutenant. Monsieur RÉAU est entré au corps des sapeurs-pomiers de Saint-Agnant Rochefort le 31 octobre 1963. Le 1^{er} mai 1975, il est nommé sergent et chef de corps des sapeurs-pomiers et il prend la direction de l'antenne de Saint-Agnant. Promu lieutenant à son départ à la retraite, ses galons ne lui avaient jamais été remis officiellement. L'ensemble de la municipalité lui adresse ses sincères félicitations.



Les événements à venir

28 AVRIL

Place de Verdun
Bourse à l'enfance
Nos P'tits Papillons

8 MAI - 10H30

Place de Verdun
Cérémonie commémorative

19 MAI

Brocante de l'ADESA

25 MAI

Marche gourmande de l'ESAB 96
Football Club

31 MAI ET 1^{ER} JUIN

Salle des fêtes
Théâtre enfants et adultes
du FEP

9 JUIN

Élections Européennes

15 ET 16 JUIN

Courses de trottinettes à
Soubise, Échillais et Beaugeay

21 JUIN

Place de Verdun
Fête de la musique

24 JUIN

Salle des fêtes
Don de sang

30 JUIN

Place de Verdun
Rassemblement et exposition de
véhicules d'époque

6 JUILLET

Espace Montagnan
Portes ouvertes
et salon du bien-être

13 JUILLET

Place de Verdun
Saint-Agnant en fête

14 JUILLET

Place de Verdun
Cérémonie

7 AOÛT

Pigeonnier
Les Mercredis Jazz



APPEL AUX TALENTS

A l'occasion de la fête de la musique, qui se tiendra le vendredi 21 juin, la ville propose une scène ouverte en première partie de soirée.

Vous êtes chanteur, musicien, danseur, comédien en solo ou en groupe? Nous vous offrons la possibilité de vous produire bénévolement.

Pour cela, envoyez-nous un mail de présentation à l'adresse communication@saintagnant.fr. Nous vous recontacterons après étude des candidatures.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons fleuries revient cette année, mais sous une forme différente. Au printemps, le comité des sages va parcourir la ville, à la recherche des maisons les plus fleuries et joliment décorées. Il proposera alors aux propriétaires de candidater au concours.

Au début de l'été, un élu de la ville et le comité des sages choisiront les heureux gagnants.

Ce concours reste ciblé sur les façades et jardins des maisons visibles de la voie publique.

Les éléments pris en compte pour la notation sont les suivants :

- Aspect général/propreté: couleurs, enlèvement des fleurs fanées...
- Ampleur du fleurissement.
- Diversité et choix des végétaux: mélange des fleurs et des plantes aromatiques...
- Critères environnementaux : compost, paillage, plantes peu gourmandes en eau, récupérateur d'eau... Privilégiez les plantes nécessitant peu d'arrosage.

ADESA

L'Association Des Entreprises de Saint-Agnant a tenu son assemblée générale le 21 février 2024, accueillant de nouvelles entreprises.

Suite au succès de l'édition précédente, la brocante de la Pentecôte est reconduite le 19 mai 2024. Cette initiative vise à renforcer la cohésion et le dynamisme économique local.

Les inscriptions pour les exposants sont ouvertes dès maintenant. L'ADESA invite la communauté à s'engager et participer activement à cet événement qui a permis de reverser 1 500€ aux écoles l'année passée.

CORE-FITNESS

Le Défi Fit-Love organisé pour la Saint-Valentin a illuminé Saint-Agnant, prouvant que le sport, la santé et la convivialité peuvent fusionner pour créer des instants magiques.

L'engagement sans faille des participants et l'organisation exemplaire par notre talentueuse apprentie Manon ont fait de cette journée un souvenir impérissable.

Forts de ce triomphe, nous sommes excités de vous convier au prochain rendez-vous : le samedi 6 juillet, pour notre journée portes ouvertes et salon du bien-être. Préparez-vous pour une nouvelle aventure pleine de surprises et de bien-être !



GALI'POTES

Depuis 2002, le théâtre équestre des Gali'Potes raconte l'histoire de la Saintonge à sa manière. Des moines sont les héros, bien souvent involontaires, d'aventures épiques, hippiques et excentriques.

Voici le tout nouveau spectacle « Site en scène » des Gali'potes : Le secret des moines de Saint-Jean-d'Angle.

Cette fois-ci, les Gali'Potes sortent de leur fief où une nouvelle aventure les attend au château de Saint-Jean-d'Angle. Louis VII, de retour des croisades de Jérusalem rapporte un trésor et confie aux moines une mission très importante : cacher et garder ce trésor. Nos célèbres moines vont traverser différentes époques et affronter des prétendants qui veulent s'approprier le fabuleux trésor.

Nous vous donnons donc rendez-vous les 6 et 7 juillet 2024 pour connaître la suite de cette histoire où petits et grands partageront tour à tour le secret des moines.

Ouverture du château de 10 h 30 à 19 h. Représentations à 11 h, 14 h 30 et 17 h. Durée 1 h 15 environ. Snack ouvert de 12 h à 14 h. Spectacle offert avec l'entrée du château.



LES RÉTROS DES MARAIS

Une nouvelle association d'amateurs de véhicules anciens voit le jour dans la commune de Saint-Agnant, rassemblant les passionnés de voitures classiques, de motos vintage, de cyclomoteurs démodés et de tout ce qui touche à l'histoire de ces engins. L'association vise à créer une communauté dynamique et conviviale, offrant à ses membres l'opportunité d'échanger des connaissances, de partager des expériences et de participer à des événements exclusifs.

Les fondateurs de l'association sont des passionnés de véhicules anciens, désireux de transmettre leur amour pour ces trésors mécaniques et de créer un espace de rencontre pour les amateurs de tous horizons. Les activités prévues incluent des sorties, des expositions, des rencontres et des ateliers de restauration, offrant ainsi une expérience complète aux membres de l'association.

Pour rejoindre cette communauté passionnée, il suffit de contacter l'association par mail (lesretrosdesmarais@yahoo.com).

Les amateurs de véhicules anciens de Saint-Agnant et des environs sont invités à se joindre à cette aventure exceptionnelle et à partager leur passion dans une ambiance chaleureuse et enrichissante.



NOS P'TITS PAPILLONS / FEP

Le 8 février, M. Marchais président du Foyer d'Education Populaire, Adeline Rambaud, responsable de la section Nos P'tits Papillons et les membres du FEP ont remis à l'association Enfance et Adolescence du service pédiatrie de l'hôpital de Rochefort un chèque d'un montant de 2 000 €.

Cette somme a été récoltée grâce aux événements organisés par la section Nos p'tits papillons et à leur présence lors des fêtes communales.

Cette année, et pour la première fois, la paroisse de Saint-Agnant s'est associée à la section Nos p'tits papillons en organisant « Le loto des Mages » en janvier dernier dans la salle des fêtes de Saint-Agnant et lui a reversé les bénéfices.

Ce don va contribuer à repeindre quelques chambres de bébés (0-3 ans), avec des couleurs douces sur le thème des animaux du monde. Dans la salle de prélèvement, un « cherche et trouve » sur le thème de la Charente-Maritime sera peint afin d'occuper l'enfant pendant les soins médicaux.

L'association Enfance et Adolescence remercie chaleureusement la municipalité de Saint-Agnant, le FEP avec sa section Nos P'tits Papillons et la paroisse de la commune.



TWIRLING BÂTON

Le week-end des 10 et 11 février a eu lieu le championnat départemental de twirling bâton comptant pour le championnat de France Nationale 3. Le Twirling bâton de Saint-Agnant a brillé lors de cette compétition en présentant 13 prestations, 5 solistes, 5 duos et 3 équipes.

Au total notre club est monté 9 fois sur le podium :

- Lana est championne départementale en solo junior et en duo senior avec Emma.

- Léa est vice-championne départementale senior.

- Notre duo benjamin, Maëlyne et Sarah, est vice-champion départemental.

- Lou-Ann et Célia sont vice-championnes départementales en duo minime.

- Le duo cadet de Célia et Layla a terminé médaille de bronze.

- Les équipes minimes et séniors sont championnes départementales et l'équipe cadette médaille de bronze.

Nous souhaitons à toutes ces athlètes une bonne continuation pour la suite du championnat de France après ces très bons résultats départementaux.



ESAB 96 FC

Les prochains tournois de foot au stade Maurice Jaud de Saint-Agnant :

- 8 juin (2 x 24 équipes) : U6/U7 et U8/U9

- 9 juin (2 x 16 équipes) : U10/U11 et U12/U13

- 15 juin (2 x 12 équipes) : U14/U15 et 16/17

Inscriptions avant le 31 mai. Récompenses pour toutes les équipes inscrites. Buvette et restauration sur place. Contact : esab96@hotmail.com.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Plan canicule

Durant les périodes estivales, nous devons être prudents et solidaires. Il faut adopter les bons réflexes, prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires de la canicule.

Chaque année, le CCAS met en place un registre « plan canicule » destiné à identifier les personnes vulnérables.

La démarche d'inscription est volontaire ou se fait à la requête des proches. Si vous souhaitez vous inscrire sur le registre de la mairie, merci de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat du Centre Communal d'Action Sociale de la ville.

05 46 83 30 01

communication@saintagnant.fr



Agenda des événements à venir, sur inscription à la médiathèque

MERCREDI 15 MAI à 9h30

Marmite à histoires : « Vive le printemps ! »
De 0 à 4 ans

SAMEDI 8 JUIN à 11h

Méli-Mélo d'histoires : « Au louuuuup ! »
A partir de 4 ans

SAMEDI 15 JUIN de 14h30 à 18h00

Après-midi jeux de société
Tout public – Accès libre

MERCREDI 19 JUIN à 17h00

Goûter musical, par les élèves du pôle vocal du
Conservatoire de Musique et de Danse Michel
Legrand
Tout public – Accès libre

SAMEDI 13 JUILLET à 9h30

Voyage sensoriel pour les tout-petits
proposé par deux musiciennes
De 0 à 5 ans

Renseignements au 05 46 83 25 26 ou
mediathequesaintagnant@agglo-rochefortocéan.fr

FOSSÉ GEOFFREY
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CLIMATISATION RÉVERSIBLE
DÉPANNAGE
t_jeff@hotmail.fr
Tél: 06 31 04 69 38

THERMIDIAG
DIAGNOSTIC IMMOBILIER
0749822013 THERMIDIAG17@ICLOUD.COM
3 rue de la monnaie 17620 saint agnant

FCCL DIAGS
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
Farid HAMAMI
41 Avenue Charles de Gaulles
17620 SAINT-AGNANT
06.47.21.17.95
fcclidiags@gmail.com
DPE
Termites
Electricité
Loi Carrez
Gaz
Plomb
Amiante
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS VENTES ET LOCATIONS
DPE - TERMITES - ELECTRICITE - GAZ - PLOMB - AMIANTE
ASSAINISSEMENT - MESURAGE CARREZ / BOUTIN

LA F'ABRICK
MAINTENANCE TECHNIQUE DES BÂTIMENTS
Farid HAMAMI
41 Avenue Charles de Gaulle
17620 SAINT-AGNANT
06.47.21.17.95
lafabrick17@gmail.com
MULTISERVICES BÂTIMENTS INTERIEUR & EXTERIEUR
ELECTRICITE - PLOMBERIE - ISOLATION - CLOISONS - COUVERTURE
DEMOUSSAGE - PETITE MAÇONNERIE - CARRELAGE - SOUDURE

SO'ZEN
Soins LA HO CHI
Prendre soin de Soi
Apaiser ses émotions
Guérir son corps
06 29 14 37 55
sozenamaste@gmail.com

Pompes funèbres - Marbrerie funéraire
Funérarium - Prévoyance obsèques
PF Pompes
Funèbres
Godrie-Thenaud
44, av. de Villeneuve • 17620 Saint-Agnant
05 46 83 32 45 • www.pompesfunebres17.fr